

PRÊT DE MATÉRIEL POUR UNE MANIFESTATION

Pays de Gex agglo et le SIVALOR proposent aux organisateurs d'événements publics (communes, associations) divers matériels pour aider à limiter la production de déchets et favoriser le tri lors des manifestations. Les structures sont invitées à contacter les services le plus tôt possible afin que leur demande puisse être étudiée en amont de l'événement.

Matériel mis à disposition par Pays de Gex agglo*



Bacs pour emballages
recyclables
240 ou 770 litres



Bacs pour déchets
non recyclables
Facturé(s) à la levée
770 litres



Seau à
biodéchets
7 litres

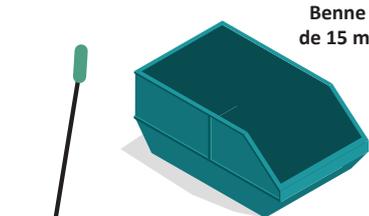


Gobelets
réutilisables
25 cl



Stand
d'information avec
ou sans animateur

Réservé aux opérations de
nettoyage de printemps :



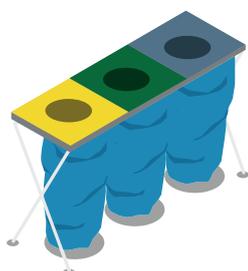
Pinces de
ramassage des déchets

Récupération du matériel à Pays de Gex agglo – 426 ch. des meuniers – Prévessin-Moëns
Les modalités de collecte des bacs sont précisées une fois la demande validée

Demande à transmettre **au plus tard 3 semaines avant l'événement** :
04 50 99 12 01 | animations.dechets@paysdegexagglo.fr
formulaire en ligne : demarchesdechets.paysdegex.fr/manifestations



Matériel mis à disposition par le SIVALOR*



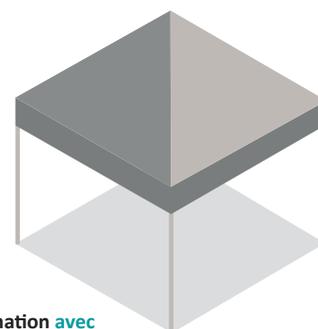
Supports avec couvercles
en plastique



Conteneurs de tri aériens
2m³ ou 4 m³ avec trappe



Seau à biodéchets
11 litres



Stand d'information avec
ou sans animateur

Récupération du matériel au SIVALOR – 11 impasse du marais sud – Crozet
Seuls les conteneurs aériens sont collectés par le SIVALOR. Pour les autres équipements, prévoir d'évacuer les déchets selon les modes de collecte mis en place localement.

Demande à transmettre **au moins 1 mois avant l'événement**
Établissement d'une convention de prêt :
06 08 27 27 36 | j.cahour@sivalor.org

